

Préfecture de l'Yonne
ARS Bourgogne Franche Comté- Délégation Territoriale de l'Yonne

Contrôle sanitaire des eaux de consommation humaine



Bulletin édité le 17 juin 2025

Unité de gestion: **FEDERATION EAUX PUISAYE FORTERRE**

Exploitant: **FEDERATION EAUX PUISAYE-FORTERRE**

Date prélèvement et mesures de terrain : 11 juin 2025 à 10h18.

Par le laboratoire: LABORATOIRE SANTE ENVIRONNEMENT HYGIENE DE LYON (CARSO-LSEHL)

Nom et type d'installation:

ACCOLAY - (UNITE DE DISTRIBUTION)

Type d'eau: Eau distribuée désinfectée

Type d'analyse: D1

Nom du point de surveillance: CENTRE ACCOLAY - DEUX RIVIERES

Localisation exacte du prélèvement: CANTINE SCOLAIRE

Code du point de surveillance: 0000000427

Code installation: 000427

Numéro de prélèvement: **00135573**

Conclusion sanitaire de l'ARS :

Eau d'alimentation conforme aux exigences de qualité en vigueur pour l'ensemble des paramètres mesurés.

Affichage obligatoire du présent document dans les deux jours ouvrés suivant la date de réception et conformément à l'article D1321-104 du Code de la Santé Publique.

08900135573			Références de qualité		Limites de qualités	
Mesures de terrain	Résultats	Unité	Mini	Maxi	Mini	Maxi
CONTEXTE ENVIRONNEMENTAL						
Température de l'eau	16,6	°C		25		
RESIDUEL TRAITEMENT DE DESINFECTION						
Chlore libre	0,15	mg(Cl2)/L				
Chlore total	0,15	mg(Cl2)/L				

Analyse laboratoire	Résultats	Unité	Mini	Maxi	Mini	Maxi
CARACTERISTIQUES ORGANOLEPTIQUES						
Aspect (qualitatif)	0					
Couleur (qualitatif)	0					
Odeur (qualitatif)	0					
Saveur (qualitatif)	0					
Turbidité néphélométrique NFU	0,71	NFU		2		
EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE						
pH	7,57	unité pH	6,5	9		
MINERALISATION						
Conductivité à 25°C	731	µS/cm	200	1 100		
PARAMETRES AZOTES ET PHOSPHORES						
Ammonium (en NH4)	<0,05	mg/L		0,1		
PARAMETRES MICROBIOLOGIQUES						
Bact. aér. revivifiables à 22°-68h	<1	n/mL				
Bact. aér. revivifiables à 36°-44h	<1	n/mL				
Bactéries coliformes /100ml-MS	<1	n/(100mL)		0		
Entérocoques /100ml-MS	<1	n/(100mL)				0
Escherichia coli /100ml - MF	<1	n/(100mL)				0